

les listes noires

qui sont pris dans une spirale d'endettement et n'arrivent plus à payer des primes chaque année plus élevées», constate la conseillère nationale Rebecca Ruiz (PS/VD). Et la présidente de la section romande de la Fédération suisse des patients de poursuivre: «Des études montrent que, quand une personne s'endette, les premières choses qu'elle arrête de payer sont les impôts et les primes.»

Le conseiller national Raymond Clottu (UDC/NE) est moins critique. «Je ne suis pas contre ces listes, car on ne peut pas complètement déresponsabiliser les gens.

Mais il faut des alertes à plusieurs niveaux et savoir pourquoi certains ne paient pas leurs primes.»

Le ministre tessinois chargé de la Santé, Paolo Beltraminelli, vante les mérites de ce système. «Une partie importante des gens qui ne paient pas les primes ont la possibilité de le faire, affirme le démocrate-chrétien. Être sur la liste les incite à être en règle. C'est donc un système préventif plutôt que punitif.» Reste que plusieurs cantons qui ont introduit les listes envisagent de faire machine arrière, à l'image de Soleure, de Schaffhouse et des Grisons.

Suisse romande

«Nous craignons les risques»

Les listes noires sont un reliquat de l'ancienne loi sur l'assurance-maladie, qui permettait aux assureurs de geler les prestations pour les assurés avec arriérés de primes. Modifiée en 2012, elle prévoit désormais que les assureurs remboursent les prestations fournies même si un assuré n'a pas payé. En contrepartie, les cantons prennent en charge 85% des créances de primes et de participations aux coûts.

Mais la possibilité a été laissée aux cantons qui le souhaitent de suspendre les prestations des mauvais payeurs, via les listes. Aucun canton romand n'a choisi cette option. Dans le canton de Vaud, les complications administratives à gérer une telle liste - expérimentées de 2006 à 2012 lorsque le droit fédéral y obligeait - ont conduit à procéder autrement, explique Anouk Farine-Hitz, porte-parole du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). «Nous craignons aussi les risques pouvant subvenir pour

les malades», complète le chef du DSAS, Pierre-Yves Maillard. Il ajoute que le canton faisait déjà en sorte d'éviter les suspensions avant 2012. Par ailleurs, Pierre-Yves Maillard précise que, pour que le canton couvre les prestations, il faut déjà avoir été mis en poursuite et que tout ce qui soit saisissable ait été saisi. En 2016, cela a concerné 17 478 personnes, pour une dépense de 46,6 millions de francs. Ce chiffre augmente. «Plus on améliore les subsides, plus on se protège d'une hausse trop forte.»

Les coûts montent aussi à Genève, qui suit la même approche. «C'est une préoccupation, dit le ministre de la Santé, Mauro Poggia. Mais cette préoccupation ne doit pas faire dire qu'il y a de plus en plus de malhonnêtes. Elle doit faire réfléchir au fait qu'avec la hausse constante des primes, toujours plus de gens n'arrivent plus à les payer.» Pour lui, les listes sont «éthiquement insupportables et économiquement douteuses». **B.K.**

Il a dit

«Qui peut dire qu'il est à l'abri de pépins de santé?»

Yvan Perrin L'UDC neuchâtelois s'est déclaré candidat à la candidature pour les élections fédérales de 2019



Justice

La Poste libre de fermer un office

La Poste est seule compétente pour décider de transformer un office en agence postale. Dans le conflit opposant le géant jaune à la commune de Balerna (TI), le Tribunal administratif fédéral a jugé qu'une telle décision ne pouvait pas être portée devant la justice. Dans un arrêt publié jeudi, les juges de Saint-Gall rappellent cela, mais précisent qu'avant de prendre sa décision, le géant jaune doit consulter les autorités communales et tenter de parvenir à un accord. **ATS**

La cuchaule bascule AOP



La cuchaule est enregistrée comme appellation d'origine protégée (AOP). La brioche safranée fribourgeoise franchit ce cap après le gruyère, le vacherin et la poire à botzi. C'est le deuxième produit de boulangerie qui obtient l'AOP, après le pain de seigle valaisan. **ATS**

Turquie

La réélection promise d'Erdogan se complique

Le président turc a appelé à des élections anticipées le 24 juin. Plusieurs partis d'opposition tentent désormais de lui barrer la route

Quentin Raverdy Istanbul

Recep Tayyip Erdogan multiplie déjà meetings et promesses électorales, quand bien même la campagne officielle n'a pas encore démarré. Les élections anticipées auront lieu le 24 juin, et le président turc a deux soucis: une multiplication des rivaux pour la présidentielle et un front de plus en plus uni pour les législatives.

Sur le front de la présidentielle, l'opposition échafaude les scénarios possibles pour tenter de priver le chef de l'État d'un nouveau mandat. En ligne de mire: cinq années supplémentaires aux commandes de la Turquie, dans un costume de président aux prérogatives fortement renforcées depuis le vote - à une très courte majorité - du projet de réforme constitutionnelle lors du référendum de l'an dernier.

Pendant plusieurs semaines, les observateurs turcs misaient sur une éventuelle candidature d'Abdullah Gül, ex-président de la République et ancien compagnon de route d'Erdogan, avec qui il a bâti l'AKP, un parti islamo-conservateur devenu une véritable machine électorale. L'image d'un islamiste modéré, critique envers la crise démocratique traversée par son pays, aurait pu séduire bon nombre d'électeurs déçus du «Reis» (le chef) au pouvoir depuis plus de quinze ans. Fin du suspense le 28 avril dernier: Gül a jeté l'éponge, faute d'un «consensus large» autour de sa candidature, a-t-il justifié.

Le nom qui retient l'attention est celui de Meral Aksener, ancienne ministre de l'Intérieur et fondatrice du Bon Parti (BP), formation de centre droit lancée l'automne dernier. Plusieurs sondages donnent déjà cette figure du nationalisme turc au second tour, dans un duel avec Recep Tayyip Erdogan. Le CHP, principal parti



Le président de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan, lors d'un meeting de l'AKP samedi passé.

«Pour l'heure, Erdogan a consolidé un vote autour de 50%. Mais plus il y a de candidats, plus ce socle s'émiette»

Sinan Ülgen

Président du Center for Economics and Foreign Policy Studies (Edam)

«Ce qui les motive, ce ne sont pas les intérêts de la Turquie (...), c'est simplement l'opposition à Recep Tayyip Erdogan»

Bekir Bozdog

Porte-parole du gouvernement turc, à propos d'une alliance de partis d'opposition

d'opposition de centre gauche, devrait dévoiler le nom de son candidat ce vendredi. Le même jour, Selahattin Demirtas, ancien leader du parti prokurde HDP, devrait officialiser sa candidature. Emprisonné depuis plus de dix-huit mois, cet avocat charismatique de 45 ans est accusé par la justice d'être lié au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et risque jusqu'à 142 ans de prison.

Multiplication de candidats

Cette multiplication de candidatures pourrait jouer en faveur de l'opposition. «Pour l'heure, Erdogan a consolidé un vote autour de 50%. Mais plus il y a de candidats, plus ce socle s'émiette», souligne Sinan Ülgen, à la tête du Center for Economics and Foreign Policy Studies (Edam). De quoi forcer l'actuel président à remettre son pouvoir en jeu au cours d'un second tour où un front anti-Erdogan pourrait bien voir le jour.

Les affaires se corsent également du côté du scrutin législatif. Jeudi, la création d'une alliance d'opposants regroupant le CHP et le BP avec deux formations politiques plus petites a suscité la surprise. Ce front uni, qui prône un

retour au système parlementaire, devrait assurer à chacune de ses composantes de franchir le seuil électoral de 10% nécessaire pour siéger au parlement. «Cette alliance peut capter large: elle va du centre gauche au centre droit, en passant par le vote démocrate islamiste. Cela peut vraiment changer la donne», estime Sinan Ülgen.

Certes, cette alliance demeure limitée et s'est construite sans les candidats du parti prokurde HDP, cibles régulières de l'Exécutif turc - neuf élus sont actuellement incarcérés - et dont la présence aurait pu froisser les électeurs nationalistes, très convoités comme à chaque scrutin. Mais une alliance après le scrutin reste possible, selon Sinan Ülgen: «Cela offrirait à l'opposition une majorité au parlement.»

Signe que la situation se complique pour le pouvoir, l'annonce de ce front commun a provoqué une vive réaction des autorités. «Ce qui les motive, ce ne sont pas les intérêts de la Turquie (...), c'est simplement l'opposition à Recep Tayyip Erdogan», a ainsi critiqué le porte-parole du gouvernement, Bekir Bozdog, qui dénonce un «mariage forcé».

L'organisation terroriste ETA disparaît à Genève

Le groupe séparatiste basque a choisi la Suisse pour mettre un terme à son existence et promettre une réconciliation

Pas de représentants de l'ETA mais un communiqué lu jeudi en début d'après-midi par David Harland, le directeur du Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire, installé à Genève. C'est le mode de communication choisi par l'organisation séparatiste basque pour annoncer le démantèlement de «l'ensemble de ses structures».

Dans cette «déclaration finale», le groupe affirme «mettre fin à toute activité politique». Une décision consécutive à un vote interne qui aurait recueilli 93% des voix. La sobriété de l'événement pourrait s'expliquer par la volonté de réconciliation des auteurs du communiqué. Depuis sa création en

1959, l'organisation ETA a fait au moins 829 morts. Des assassinats commis au nom de l'indépendance d'Euskal Herria, le Pays basque espagnol et français ainsi que la Navarre. Après la lecture du texte entérinant la fin de l'organisation, une minute de silence a été observée en souvenir des victimes des violences qui ont ensanglanté l'Espagne pendant plusieurs décennies.

«Le mea culpa des séparatistes basques ne signifie pas pour autant la fin des poursuites contre les auteurs des violences commises au nom de l'ETA», a toutefois réagi le ministre espagnol de l'Intérieur, Juan Ignacio Zoido. Des intellectuels ont d'ailleurs demandé que toute la lumière soit faite sur les affaires non élucidées. Reste qu'une page a bien été tournée.

Cette dissolution «montre que l'accomplissement d'une paix du-

vable est possible», s'est réjoui l'ancien ambassadeur suisse Raymond Loretan, membre du conseil de fondation du Centre Henry Dunant. Son directeur, David Harland, ne boude pas son plaisir. «De tels moments sont rares. Ce que nous venons de vivre est historique. C'est la fin du terrorisme européen. Bien sûr, il y a encore des attentats, mais ils sont le fait de groupes fondamentalistes religieux extérieurs», explique ce dernier, convaincu que cette déclaration finale «donne un réel espoir de réconciliation pour le futur».

Comme à son habitude, le Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire ne donne aucun détail sur les rencontres qui lui ont permis d'arracher ce résultat. Mais David Harland avoue qu'il «aurait été difficile d'arriver à ce résultat sans des contacts directs avec des représentants de l'ETA».

Ont-ils eu lieu à Genève? «Je ne peux rien vous dire si ce n'est que la Suisse a un rôle spécial dans le domaine de la médiation du fait de sa neutralité», répond David Harland. Il y a dix ans, le gouvernement espagnol, sous José Luis Rodríguez Zapatero, et les responsables de l'ETA avaient déjà trouvé sous le toit du centre le lieu parfait pour mener leurs pourparlers.

Depuis sa création il y a bientôt vingt ans, le Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire œuvre à la prévention des conflits comme à leur résolution. Il a par exemple participé à la mise en place, en mai 2015, du pacte de réconciliation nationale en République centrafricaine. L'organisme a aussi abrité de discrètes négociations entre les différentes parties engagées dans le processus démocratique en Tunisie, et cela dès le tout début de la révolution, en 2011. **Alain Jourdan**